

Informations de base

2025/0240(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Fonds européen pour la cohésion économique, sociale et territoriale, l'agriculture et les zones rurales, la pêche et les zones maritimes, la prospérité et la sécurité 2028–2034

Modification Règlement 2023/955 [2021/0206\(COD\)](#)

Modification Règlement 2024/2509 [2022/0162\(COD\)](#)

Subject

3.10.01 Exploitations agricoles et agriculteurs
3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
4 Cohésion économique, sociale et territoriale
4.70 Politique régionale
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)

Priorités législatives

[Déclaration commune 2026](#)

En attente de la décision de la commission parlementaire